

## 233 g/l boscalid + 67 g/l époxiconazole

### Un nouveau mode d action contre les maladies des feuilles et du pied des céréales

Bell® est un fongicide original qui met en œuvre une nouvelle matière active, le boscalid issue d'une nouvelle famille chimique, les carboxamides.



### Un nouvel outil dans la gestion des risques de résistance



Parcelle non traitée

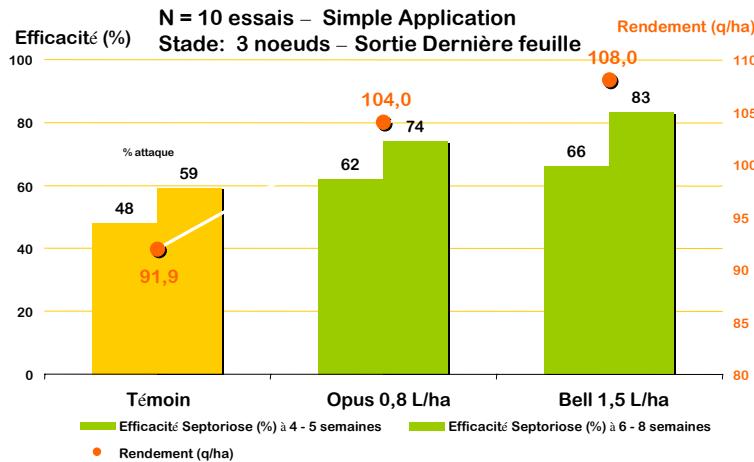
Parcelle traitée

Grâce au mode d'action du boscalid, Bell® représente une nouvelle génération de fongicides sur céréales.

Il n'existe pas de résistances croisées entre le boscalid et les différentes familles chimiques utilisées dans la lutte contre les maladies des céréales.

### Septoriose :

### Bell® pour une protection longue durée, une efficacité accrue et des bénéfices rendements substantiels



Bell® offre une bonne maîtrise de *Septoria tritici* par association de :

- boscalid qui offre une très bonne activité préventive, ainsi qu'une longue durée de protection.
- époxiconazole qui assure une bonne activité préventive mais également un « plus » curativité reconnue.

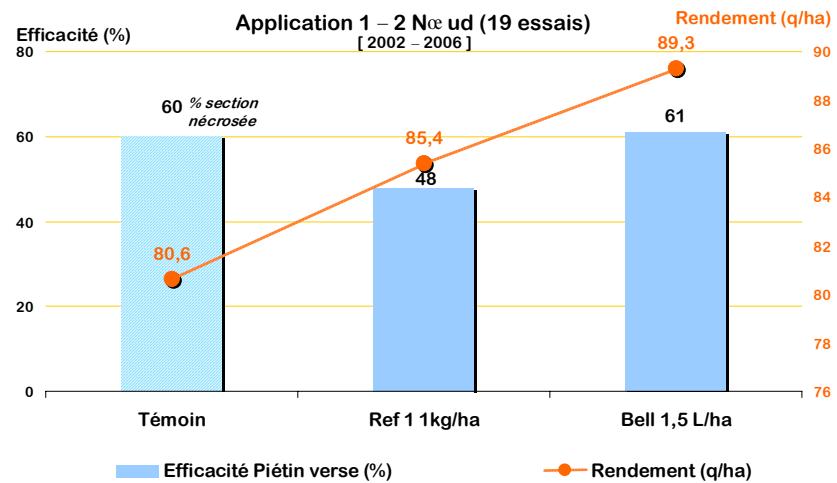
Pour une même dose époxiconazole (100g/ha), le gain de rendement dû à l'effet boscalid (350g/ha) est de 4q/ha en moyenne.

### Piétin verre :

### Bell® une nouvelle solution pour lutter contre toutes les souches de piétin verre



En application 1 à 2 nœuds, BELL®, efficace sur tout type de souches, offre un excellent contrôle du piétin verre supérieur aux références

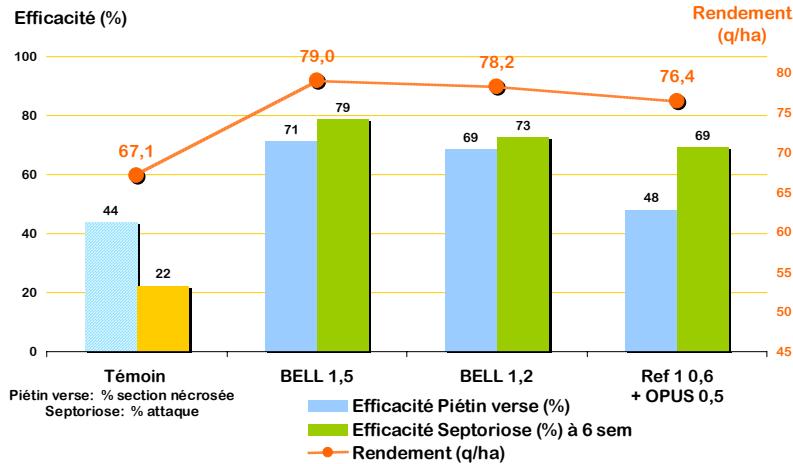


# Des feuilles saines pour longtemps ce n'est plus un rêve...

Bell®

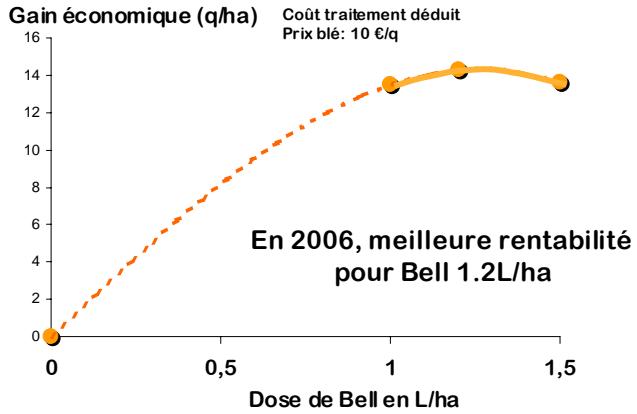
## • Efficacité et rendement sur Piétin verse et Septoriose

N = 3 essais - Application (1 noeud) - couverture Tz ou strobazoles



## • Rentabilité utilisateur en fonction de la dose

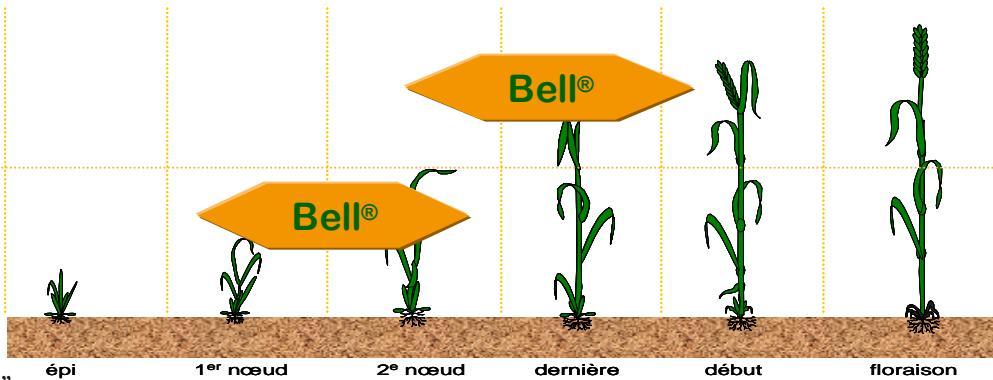
N=12 essais - 2006 - Application (2 à 3 noeuds) reprise par une couverture Triazole Epiaison / Floraison



## Comment s'utilise-t-il?

Sur blé, Bell® s'utilise

- Au stade "dernière feuille étalée" pour lutter contre les maladies foliaires des étages supérieurs (Septoriose, Rouilles)
- Au stade 1 – 2 noeuds pour protéger les pieds (Piétin verse) et lutter contre les maladies foliaires précoces (Septoriose, Rouille jaune).



Sur orge: en 1 à 2 fois,

de la montaison au stade "sortie des barbes". 1 cm

Sur avoine, seigle et triticale: dès les 1ers symptômes, de la montaison à la fin gonflement.

La dose sera adaptée selon la pression maladie et le type de programme envisagé entre : 1,2 à 1,5 L/ha

## Qu'est ce que Bell® ?

Bell® marque déposée BASF

- Autorisation de vente N°: 2060120
- Composition: : 233 g/l bosalid + 67 g/l époxiconazole
- Formulation : suspension concentrée (SC)
- Conditionnement : bidon de 5 litres
- Usage et dose autorisée :

  - BLES : septoriose, rouille brune, rouille jaune, piétin verse
  - ORGES : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin verse
  - AVOINE : rouille couronnée, oïdium, piétin verse
  - SEIGLE : rhynchosporiose, rouille brune
  - TRITICALE: septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin verse

Dose autorisée : 1,5 l/ha

Avant toute utilisation, lire attentivement l' étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

BASF Agro S.A.S. – 21 chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex – Tél. 04 72 32 45 45 Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur: [www.bASF-agro.fr](http://www.bASF-agro.fr)

### • Classement :

- Xn : Nocif
- R40 : Effet cancérogène suspecté, preuves insuffisantes
- R41 : Risque de lésions oculaires graves
- R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R62 : Risque possible d'altération de la fertilité
- R63 : Risque possible pendant la grossesse et effets néfastes pour l'enfant

### • Zone de non traitement : 5 mètres

• Délai d'emploi avant récolte : 56 jours

• Délai de ré-entrée : 24 heures après traitement

• Nombre maximum de traitement: 2 par saison

Protection utilisateur lors de la préparation: gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

